



# Indicateurs ESG 2020

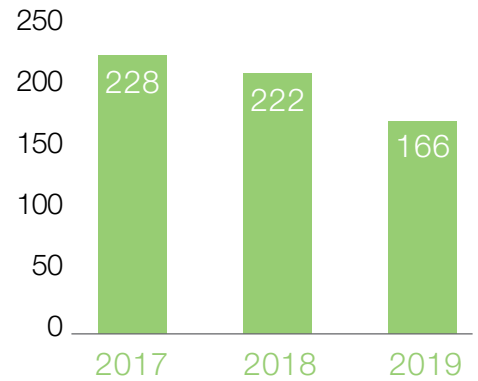
Depuis 2012, des indicateurs spécifiques sont suivis par Préfon aux fins de mesurer « l'impact » des investissements à travers les activités qu'ils financent. Ces indicateurs viennent en complément de l'intégration des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions de placement réalisées pour le régime Préfon-Retraite.

Les 6 indicateurs présentés ici se répartissent entre pilier environnemental (n° 1 et n° 2), pilier social (n° 3 et n° 4), pilier gouvernance (n° 5 et n° 6). Ils ont été retenus sur la base d'une consolidation des investissements en actions et en obligations d'entreprises du portefeuille, dès lors qu'un historique d'au moins 3 ans était disponible.

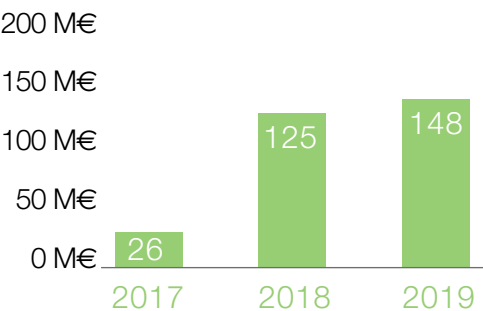
## EMPREINTE CARBONE (EN TCO<sub>2</sub> EQ./M€)

1

La moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre par chiffres d'affaires a été l'un des premiers indicateurs ESG bruts directement utilisés en gestion. On observe une diminution sensible sur les trois dernières années (-27%) pour les émissions directes ou liées à la consommation énergétique de la fabrication (scopes 1 et 2), du fait d'une moindre intensité carbone des entreprises en portefeuille et de la réduction de l'exposition du portefeuille aux activités fortement émettrices (automobile, énergie, agroalimentaire et matériaux).



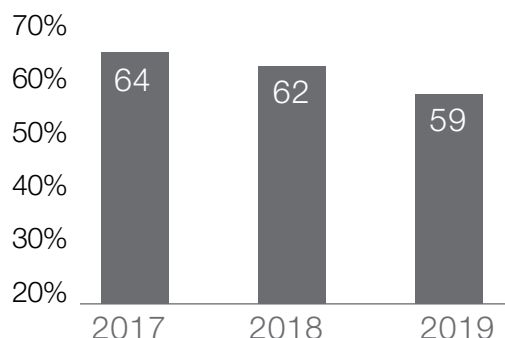
## ENCOURS D'OBLIGATIONS VERTES (EN M€ D'ENCOURS)



2

Le montant d'obligations vertes a crû de manière significative au cours des trois dernières années. Il s'agit d'un outil de plus en plus normé de financement de la transition énergétique, dont les gestionnaires s'emparent progressivement en appliquant souvent des critères plus stricts que les pratiques de marché. Ces instruments spécifiques viennent compléter la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion du portefeuille dans son ensemble à travers le suivi de l'intensité carbone.

## PART DES SALARIÉS SYNDIQUÉS OU COUVERTS PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE



3

La couverture des salariés par une convention collective est un indicateur d'engagement des entreprises dans la protection et la démocratie sociale. L'érosion progressive de ce taux ces dernières années est un signal négatif, qui peut être relié au phénomène de « plateformisation » de l'économie.



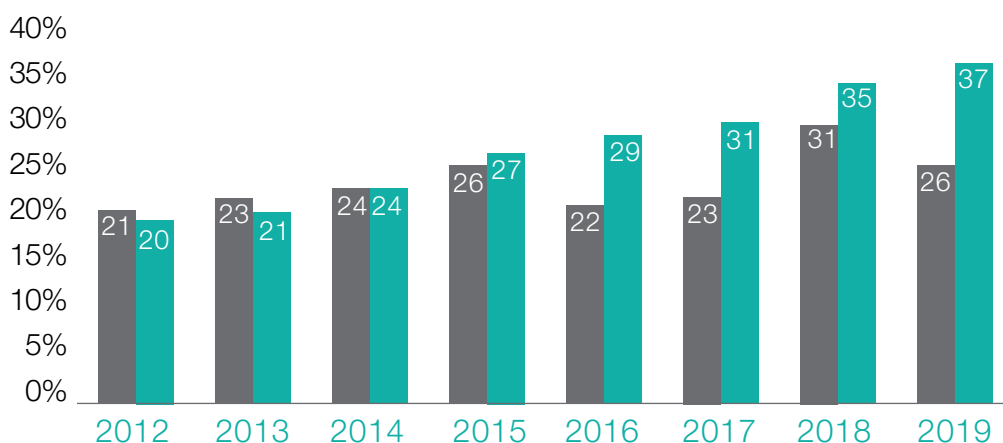


## PART DES FEMMES DANS LES POSTES D'ENCADREMENT

# 4

La profondeur d'historique sur ces deux indicateurs met en évidence un parallèle puis une forme de décrochage dans la progression de la part des femmes dans les postes d'encadrement par rapport à celle au sein des conseils d'administration. C'est notamment l'effet des dispositions législatives applicables dans l'Union européenne, qui imposent 40% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises d'une certaine taille, tandis que la parité dans les instances exécutives reste plus lointaine...

■ % femmes en poste d'encadrement  
■ % femmes au sein du Conseil d'Administration



# 5



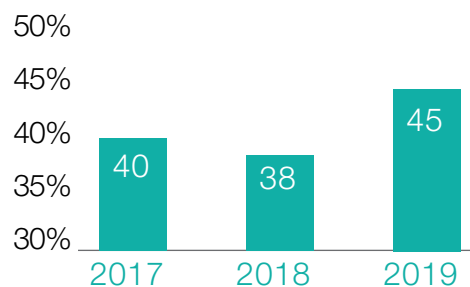
## PART DES FEMMES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## PART DES DIRIGEANTS DONT LA RÉMUNÉRATION PREND EN COMPTES DES CRITÈRES ESG

# 6

Intégrer des critères ESG dans la politique de rémunération des dirigeants est un moyen de favoriser leur alignement avec des objectifs de performance financière et extra-financière de long terme. L'augmentation tendancielle de la part des dirigeants dont la rémunération prend en compte des critères ESG est un signal positif, que des initiatives d'engagement en la matière viennent renforcer.





## Pour aller plus loin

---

Consulter les documents-cadre de la démarche ISR de Préfon :

[prefon.asso.fr/nos-publications/la-documentation-isr.html](http://prefon.asso.fr/nos-publications/la-documentation-isr.html)

En 2011, Préfon a adopté une charte ISR qui a vocation à s'appliquer à tous les placements réalisés pour le compte de ses affiliés. Préfon s'est attachée au cours des 10 dernières années à donner à cet engagement une expression concrète, en dialoguant avec les assureurs du régime Préfon-Retraite pour améliorer les performances sociales et environnementales du portefeuille, en créant un produit d'assurance-vie 100% ISR, mais aussi en structurant des espaces d'échanges avec ses affiliés sur cette démarche.

Pour mieux connaître l'association Préfon et son engagement dans l'ISR :

[www.prefon.asso.fr/nos-missions/choisir-des-investissements-socialement-responsables.html](http://www.prefon.asso.fr/nos-missions/choisir-des-investissements-socialement-responsables.html)



Préfon est membre du réseau de soutien des Principes pour l'investissement responsable des Nations-Unies (PRI) :

[unpri.org](http://unpri.org)



Préfon est membre du Forum pour l'investissement responsable :

[frenchsif.org](http://frenchsif.org)

